

POUR MIEUX COMPRENDRE

PERSONNE(S) DE CONFIANCE

Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015.

Dans le cadre d'une hospitalisation (ou de soins), son rôle est de soutenir ou d'accompagner la personne dans les décisions à prendre concernant sa santé.

Dans le cadre d'un accueil en établissement et/ou lors d'un recours à un service médico-social, son rôle est d'aider la personne dans ses démarches, de comprendre et faire valoir ses droits.

Il peut s'agir de deux personnes différentes ou d'une même personne remplissant des rôles différents. Cette désignation peut être modifiée ou annulée à tout moment.

DIRECTIVES ANTICIPEES

Loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie.

Il s'agit d'un document écrit qui permet à la personne d'anticiper une situation de fin de vie et l'éventualité de ne plus être en mesure d'exprimer sa volonté. Les directives anticipées permettent de faire part expressément et précisément de ses volontés sur la poursuite ou l'arrêt des traitements en fin de vie.

Ces directives peuvent être modifiées ou annulées à tout moment.

En savoir plus sur ces notions : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr → exercer ses droits → organiser à l'avance sa propre protection



CONTACTS

MAIA 49

✉ maia.maineetloire@gmail.com

☎ 06 48 73 03 66



Travail réalisé par les acteurs des territoires d'intégration MAIA* du Maine-et-Loire.
* Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie
Avec le soutien des membres du Comité Départemental Stratégique MAIA 49, la participation financière du Département, de l'Agence Régionale de Santé Pays-de-la-Loire, du groupe Humanis et de la Mutuelle La Choletaise.

CONTACTS' À DOM

CARTE

Coresponsabilité
Concertation
Coopération pluriprofessionnelle



POURQUOI ?

- Faciliter la coordination des acteurs
- Favoriser l'anticipation et la communication entre les acteurs
- Optimiser la continuité du parcours de santé de la personne âgée

Plaquette à destination des professionnels

Outil en déploiement sur l'ensemble du département du Maine-et-Loire

COMMENT ?

- Elle se présente sur format papier cartonné,
- Elle regroupe les coordonnées des intervenants professionnels de santé, services d'aides et de soins...,
- Elle indique les coordonnées de l'entourage à prévenir.

QUI PEUT LA CRÉER ?

Professionnels de santé libéraux

- * Médecin traitant,
- * Pharmacien,
- * Infirmier,
- * Masseur-Kinésithérapeute,
- * ...

Service social hospitalier

Tout professionnel

Avec la personne

Coordinateurs et professionnels du domicile

- * CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination
- * Réseaux de santé,
- * SSIAD, Service de Soins Infirmiers À Domicile
- * SAD, Service d'aide à domicile
- * Gestionnaires de cas,
- * ...



Tout professionnel peut initier une carte ou actualiser les données.

POUR QUI ?

Avec une attention particulière pour les personnes de 75 ans et plus, isolées, désorientées, avec un risque de parcours compliqué.

Personne âgée

À domicile

En résidence autonome



TOUT AU LONG DU PARCOURS...

Domicile, Consultation, hospitalisation...

PARTAGE ET ÉCHANGE D'INFORMATIONS

Décret n° 2016-994 du 20 juillet 2016

Les professionnels de santé et professionnels des champs médico-social et social, dans la limite du périmètre de leur mission, peuvent se contacter pour échanger des informations relatives à la prise en charge de la personne.

Ces informations sont nécessaires pour la coordination, la continuité des Soins, la prévention ou le suivi médico-social de la personne.

La personne doit être informée au préalable de la nature de l'échange et de l'identité du professionnel contacté.



Antécédents ?
Entourage social ?
Cadre et habitudes de vie ?
Plan d'aide et de soins ?
Eléments marquants ?

LORS D'UNE HOSPITALISATION

Le service concerné se rapproche des professionnels du domicile et les prévient en amont de la sortie du patient, afin d'organiser un retour à domicile adapté.

SORTIE D'HÔPITAL
MEUX ORGANISÉE

MAINTIEN
À DOMICILE
FACILITE

